

---

***MAISON D'HÉRELLE***

**ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 mars 2022

**AUDITÉ**

---

# MAISON D'HÉRELLE

## TABLE DES MATIÈRES

Au 31 mars 2022

---

	<b>Page</b>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	2 à 4
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	5 - 6
Évolution de l'actif net	7
État de la situation financière	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers	11 à 23
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	
Annexe A - Détails des résultats	24 à 26
Annexe B - Répartition des produits et des charges - Activité Studios (non audité)	27 à 29

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

**Aux administrateurs de la  
Maison d'Hérelle**

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **Maison d'Hérelle** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement de particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 mars 2022 et 2021 et de l'actif net aux 1er avril 2021 et 2020 et aux 31 mars 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



**société de comptables professionnels agréés**

**Laval, le 6 juin 2022**

<sup>1</sup>Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A137846

t ————— 450-664-2880

f ————— 450-664-3631

2400, Michelin,

Laval (Qc) H7L 5C3 — Canada

# MAISON D'HÉRELLE

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2022

			2022	2021
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Subventions gouvernementales (note 10)				
Gouvernement fédéral				
SSUC	69 222	-	69 222	92 344
SST	-	-	-	18 065
CUEC	-	-	-	26 356
Gouvernement provincial				
SHQ	-	3 834	3 834	6 349
MSSS				
CCSMTL PSOC - Mission globale	750 112	-	750 112	738 299
CCSMTL PSOC - SCLS	6 056	38 558	44 614	43 911
CCSMTL PSOC - Entente Spécifique	68 296	-	68 296	67 220
CCSMTL PAII				
Mesure 5.3	27 720	-	27 720	-
Mesure 6.1	63 125	10 300	73 425	-
Mesure 12.1	4 439	-	4 439	-
CCSMTL - Aide d'urgence COVID-19	-	-	-	50 000
PAAQ	10 026	-	10 026	-
Municipalité				
OMHM - PSL	-	61 319	61 319	58 923
Dons d'organismes sans but lucratif				
CTLC *	20 000	-	20 000	-
Autres	3 068	-	3 068	24 669
Activités de financement				
Sociétés	25 550	-	25 550	34 131
Particuliers	37 758	-	37 758	45 014
Députés	7 550	-	7 550	19 350
Hébergement et loyers	142 699	46 861	189 560	198 012
Repas des employés et visiteurs	4 465	-	4 465	2 467
Revenus d'intérêts	741	879	1 620	1 645
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	7 792	31 191	38 983	40 708
Autres produits	5 655	1 390	7 045	1 913
	<b>1 254 274</b>	<b>194 332</b>	<b>1 448 606</b>	<b>1 469 376</b>

# MAISON D'HÉRELLE

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2022

			2022	2021
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Charges</b>				
Hébergement et soutien (annexe A)	732 510	61 358	793 868	766 440
Locaux (annexe A)	135 482	39 017	174 499	145 970
Communications et activités de financement	21 505	-	21 505	24 054
Administration (annexe A)	258 079	21 671	279 750	241 150
Étude de faisabilité d'un projet de construction (annexe A)	20 089	-	20 089	-
Intérêts sur la dette à long terme	21 700	21 886	43 586	50 017
Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme	4 568	-	4 568	1 788
Amortissement des immobilisations corporelles	44 694	50 486	95 180	91 471
	<b>1 238 627</b>	<b>194 418</b>	<b>1 433 045</b>	<b>1 320 890</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>15 647</b>	<b>(86)</b>	<b>15 561</b>	<b>148 486</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

\* Centre de Transformation du Logement Communautaire

# MAISON D'HÉRELLE

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2022

							2022	2021
	Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles		Grevé d'affectations internes - Autres		Non affecté			
	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>361 711</b>	<b>(6 755)</b>	<b>90 000</b>	<b>62 370</b>	<b>44 718</b>	<b>22 491</b>	<b>574 535</b>	426 049
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(36 902)</b>	<b>(19 295)</b>	-	-	<b>52 549</b>	<b>19 209</b>	<b>15 561</b>	148 486
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>26 886</b>	<b>11 962</b>	-	-	<b>(26 886)</b>	<b>(11 962)</b>	-	-
Acquisition de l'actif incorporel	<b>4 020</b>	-	-	-	<b>(4 020)</b>	-	-	-
Encaissement d'une subvention à recevoir - SHQ	-	<b>(69 468)</b>	-	-	-	<b>69 468</b>	-	-
Dette à long terme	<b>(1 164)</b>	-	-	-	<b>1 164</b>	-	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	<b>19 244</b>	<b>83 317</b>	-	-	<b>(19 244)</b>	<b>(83 317)</b>	-	-
Affectations internes (note 4)	-	-	-	<b>4 522</b>	-	<b>(4 522)</b>	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>373 795</b>	<b>(239)</b>	<b>90 000</b>	<b>66 892</b>	<b>48 281</b>	<b>11 367</b>	<b>590 096</b>	574 535

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# MAISON D'HÉRELLE

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2022

			2022	2021
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
<b>Court terme</b>				
Encaisse	163 151	18 586	181 737	206 743
Débiteurs (note 3)	8 609	4 597	13 206	17 147
Subventions à recevoir	32 159	-	32 159	-
Avances à l'Activité Studios, sans intérêt ni modalité d'encaissement	1 332	-	-	-
Tranche de la subvention à recevoir - SHQ (note 13)	-	65 972	65 972	69 468
Frais payés d'avance	9 664	6 255	15 919	8 090
	214 915	95 410	308 993	301 448
<b>Encaisse réservée (note 4)</b>	<b>90 000</b>	<b>66 892</b>	<b>156 892</b>	<b>152 370</b>
<b>Subvention à recevoir - SHQ (note 13)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65 969</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>	<b>1 078 232</b>	<b>1 254 913</b>	<b>2 333 145</b>	<b>2 389 477</b>
<b>Actif incorporel à durée de vie défini (note 6)</b>	<b>4 020</b>	<b>-</b>	<b>4 020</b>	<b>-</b>
	<b>1 387 167</b>	<b>1 417 215</b>	<b>2 803 050</b>	<b>2 909 264</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# MAISON D'HÉRELLE

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Au 31 mars 2022

			2022	2021
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>				
<b>Court terme</b>				
Créditeurs et charges à payer (note 8)	135 481	15 492	150 973	128 844
Loyers perçus d'avance	738	1 250	1 988	496
Avances de l'Activité Maison, sans intérêt ni modalité de de remboursement	-	1 332	-	-
Apports reportés de fonctionnement (note 11)	30 416	-	30 416	-
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	11 335	77 281	88 616	92 435
Tranche renouvelable de la dette à long terme (note 13)	438 203	432 863	871 066	457 447
	616 173	528 218	1 143 059	679 222
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)</b>				
	258 319	810 977	1 069 296	1 108 279
<b>Dette à long terme (note 13)</b>	599	-	599	547 228
	875 091	1 339 195	2 212 954	2 334 729
<b>ACTIF NET</b>				
Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles	373 795	(239)	373 556	354 956
Grevé d'affectations internes - Autres (note 4)	90 000	66 892	156 892	152 370
Non affecté	48 281	11 367	59 648	67 209
	512 076	78 020	590 096	574 535
	1 387 167	1 417 215	2 803 050	2 909 264

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Administrateur



Yvan Girard (14 juin 2022 17:04 MDT)

Administrateur

# MAISON D'HÉRELLE

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022			2021
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 647	(86)	15 561	148 486
Éléments n'affectant pas la trésorerie :				
Subventions gouvernementales	-	-	-	(6 356)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(7 792)	(31 191)	(38 983)	(40 708)
Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme	4 568	-	4 568	1 788
Amortissement des immobilisations corporelles	44 694	50 486	95 180	91 471
	57 117	19 209	76 326	194 681
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	18 049	(59)	17 990	47 070
	75 166	19 150	94 316	241 751
<b>Activités d'investissement</b>				
Encaisse réservée	-	(4 522)	(4 522)	(94 563)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 886)	(11 962)	(38 848)	(33 506)
Acquisition de l'actif incorporel	(4 020)	-	(4 020)	-
Subvention à recevoir - SHQ	-	69 465	69 465	66 952
	(30 906)	52 981	22 075	(61 117)
<b>Activités de financement</b>				
Dette à long terme	1 164	-	1 164	40 000
Remboursement de la dette à long terme	(59 244)	(83 317)	(142 561)	(97 080)
	(58 080)	(83 317)	(141 397)	(57 080)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13 820)	(11 186)	(25 006)	123 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	176 971	29 772	206 743	83 189
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	163 151	18 586	181 737	206 743

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

---

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

---

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif le 8 février 1988 en vertu de la *Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec* et a pour objectif d'apporter de l'aide aux personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH-SIDA). Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

---

Les états financiers sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### **MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES**

##### **Instruments financiers - Instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés**

L'organisme a adopté les modifications au chapitre 3856, Instruments financiers, relatives à la comptabilisation des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces nouvelles exigences prévoient principalement qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

#### **COMPTABILITÉ PAR FONDS**

L'activité Maison présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion liées aux activités de la Maison.

L'activité Studios présente les actifs, les passifs, les produits et charges afférents à la prestation de services et à la gestion des appartements supervisés et des studios.

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

---

### COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions, dons et activités de financement). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'organisme comptabilise les produits d'hébergement, de loyers et de repas des visiteurs sur une base mensuelle selon les prix établis et lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants d'hébergement et de loyers sont à payer le premier de chaque mois.

### Description de l'actif net

#### Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles représente l'actif net utilisé pour l'acquisition et l'utilisation d'immobilisations servant aux activités courantes de l'organisme.

#### Grevé d'affectations internes - Autres

L'actif net affecté «Autres» représente une réserve de remplacement immobilière et mobilière ainsi qu'une réserve de gestion hypothécaire, en vertu desquelles la SHQ permet l'utilisation des fonds à la suite d'une autorisation écrite, pour les coûts de remplacement et les charges d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs des réserves constituées (note 4).

#### Non affecté

L'actif net non affecté représente l'actif net utilisé pour les activités de l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

### SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

L'organisme a droit à des subventions gouvernementales. Les subventions sont comptabilisées selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les subventions sont comptabilisées en réduction des charges dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées. Ces subventions sont également sujettes à l'examen par les administrations gouvernementales. Le cas échéant, les écarts entre les subventions allouées et les subventions comptabilisées seront imputés aux résultats dans l'exercice au cours de laquelle l'information nouvelle sera connue.

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

---

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrain	20 ans
Bâtiments	40 ans
Système téléphonique	7 ans
Équipement médical et informatique	3 et 5 ans
Mobilier, agencements et équipement de cuisine	10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

### ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

L'actif incorporel à durée de vie définie est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la période indiquée ci-dessous :

	<u>Période</u>
Logiciel	5 ans

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel à durée de vie définie.

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

---

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et de l'encaisse réservée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

### 3. DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes clients	2 733	3 849
Dons à recevoir	-	2 365
Taxes à la consommation à recevoir	5 876	7 456
	<b>8 609</b>	<b>13 670</b>
Activité Studios		
Comptes clients	3 073	2 352
Taxes à la consommation à recevoir	1 524	1 125
	<b>4 597</b>	<b>3 477</b>
	<b>13 206</b>	<b>17 147</b>

### 4. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES - AUTRES

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

L'actif net affecté aux réserves SHQ de l'Activité Studios comprend une réserve de remplacement immobilière et mobilière ainsi qu'une réserve de gestion hypothécaire, en vertu desquelles la SHQ permet l'utilisation des fonds à la suite d'une autorisation écrite, pour les coûts de remplacement et les charges d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs des réserves constituées.

	Solde au début	Affectations de l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$
Activité Maison			
Réserve de création d'unités de logement	50 000	-	50 000
Réserve de projets de levée de fonds	40 000	-	40 000
	<b>90 000</b>		<b>90 000</b>
Activité Studios			
Réserve de remplacement immobilière	34 587	2 679	37 266
Réserve de remplacement mobilière	18 106	1 829	19 935
Réserve de gestion hypothécaire	9 677	14	9 691
	<b>62 370</b>	<b>4 522</b>	<b>66 892</b>
	<b>152 370</b>	<b>4 522</b>	<b>156 892</b>

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Activité Maison				
Terrain	164 600	-	164 600	164 600
Aménagement de terrain	17 158	715	16 443	-
Bâtiment	1 442 712	572 824	869 888	908 399
Système téléphonique	33 315	32 608	707	850
Équipement médical	38 504	33 177	5 327	3 029
Équipement informatique	87 184	76 114	11 070	11 470
Mobilier et agencements	97 561	97 561	-	-
Équipement de cuisine	43 454	33 597	9 857	7 352
Œuvres d'art	340	-	340	340
	<b>1 924 828</b>	<b>846 596</b>	<b>1 078 232</b>	<b>1 096 040</b>
Activité Studios				
Terrain	7 530	-	7 530	7 530
Aménagement de terrain	10 609	442	10 167	-
Bâtiment	1 897 758	664 215	1 233 543	1 280 987
Équipement informatique	870	-	870	-
Mobilier et agencements	83 997	81 194	2 803	4 920
	<b>2 000 764</b>	<b>745 851</b>	<b>1 254 913</b>	<b>1 293 437</b>
	<b>3 925 592</b>	<b>1 592 447</b>	<b>2 333 145</b>	<b>2 389 477</b>

### 6. ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Activité Maison				
Logiciel	4 020	-	4 020	-

# MAISON D'HERELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

---

### 7. EMPRUNT BANCAIRE

---

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 70 000 \$ et de cartes de crédit d'un montant maximum autorisé de 15 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 4 % et garanties par un cautionnement d'un employé. Au 31 mars 2022, le solde de la marge de crédit et des cartes de crédit, inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus, est de 6 673 \$ (4 525 \$ au 31 mars 2021).

L'organisme dispose d'une seconde marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 30 000 \$ (aucune au 31 mars 2021) et d'une carte de crédit d'un montant maximum autorisé de 1 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 4,5 %. Au 31 mars 2022, le solde de la marge de crédit et des cartes de crédit, inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus, est de 765 \$ (0 \$ au 31 mars 2021).

### 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

---

	2022	2021
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes fournisseurs et frais courus	39 594	29 065
Salaires et vacances à payer	91 245	85 121
Sommes à remettre à l'État	4 642	1 169
	<b>135 481</b>	115 355
Activité Studios		
Comptes fournisseurs et frais courus	10 629	11 700
Sommes en fidéicommiss	4 863	1 789
	<b>15 492</b>	13 489
	<b>150 973</b>	128 844

---

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

---

### 9. RÉGIME DE RETRAITE

---

#### **Jusqu'au 31 décembre 2021**

Les employés contribuent au Régime de retraite des groupes communautaires et des femmes (RRFS-GCF) qui est un régime à prestations déterminées interentreprises de type salaire carrière. Il s'agit d'un régime de retraite par financement salarial visé par le Règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (R-15.1.r.2) et dispositions accessoires.

Le régime garantit le versement des rentes promises. L'obligation pour l'employeur pour ce type de régime se limite à verser les cotisations convenues. Au cours de l'exercice, les cotisations ont été de 1 % des salaires cotisables pour une charge de retraite de 5 108 \$. La Maison d'Hérelle s'est retirée du RRFS-GCF en date du 31 décembre 2021.

#### **Depuis le 1er janvier 2022**

Pour remplacer le RRFS-GCF, l'organisme offre aux employés une combinaison de REER et CELI collectifs à participation facultative. L'obligation pour l'employeur se limite à verser les cotisations convenues. L'employeur verse des cotisations égales à celles des employés jusqu'à la hauteur de 5 % de leur salaire brut que les employés peuvent répartir à leur choix entre le REER et le CELI. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'employeur ont été de 9 587 \$.

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

### 10. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

	2022	2021
	\$	\$
Activité Maison		
Subventions du gouvernement fédéral		
Subvention salariale d'urgence du Canada	69 222	92 344
Subvention salariale temporaire		18 065
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes		26 356
Total	69 222	136 765
Subventions du gouvernement provincial		
Ministère de la Santé et Services Sociaux		
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - PSOC		
Mission globale	750 112	738 299
Soutien communautaire logement social - 3738 St-Hubert	6 056	5 960
Entente spécifique - Satellite	68 296	67 220
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - PAII		
Mesure 5.3	27 720	-
Mesure 6.1	63 125	-
Mesure 12.1	4 439	-
Aide d'urgence dans le cadre de la pandémie de COVID-19	-	50 000
Programme Action Aînés du Québec	10 026	-
Total	929 774	861 479
Total Activité Maison	998 996	998 244
Activité Studios		
Subventions du gouvernement provincial		
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
PSOC - Soutien communautaire logement social	38 558	37 951
PAII - Mesure 6.1	10 300	-
SHQ	3 834	6 349
Total	52 692	44 300
Subvention municipale		
Office municipal d'habitation de Montréal - PSL	61 319	58 923
Total	61 319	58 923
Total Activité Studios	114 011	103 223
Total Activités Maison et Studios	1 113 007	1 101 467

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

### 11. APPORTS REPORTÉS DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	-	-
Montant encaissé	40 442	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(10 026)	-
Solde à la fin	30 416	-

Les apports reportés de fonctionnement représentent des subventions obtenues dans le cadre de différents programmes dont une portion est destinée à couvrir des charges du prochain exercice. Les apports reportés comprennent une subvention de 20 416 \$ du PAAQ, ainsi qu'un 10 000 \$ de la Fondation André Gauthier.

### 12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022	2021
	\$	\$
Activité Maison		
Subventions du gouvernement provincial		
Solde au début	220 674	225 841
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(5 167)	(5 167)
Solde à la fin	215 507	220 674
Apports de particuliers		
Solde au début	45 437	49 786
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(2 625)	(4 349)
Solde à la fin	42 812	45 437
Solde à la fin Activité Maison	258 319	266 111
Activité Studios		
Subventions du gouvernement fédéral		
Solde au début	206 148	213 783
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 635)	(7 635)
Solde à la fin	198 513	206 148
Subvention provinciale		
Solde au début	431 933	447 930
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(20 710)	(20 710)
Amortissement de la contribution FQHC	4 713	4 713
Solde à la fin	415 936	431 933

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

### 12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Activité Studios (suite)		
Subventions municipales		
Solde au début	<b>204 087</b>	211 646
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<b>(7 559)</b>	(7 559)
Solde à la fin	<b>196 528</b>	204 087
Solde à la fin Activité Studios	<b>810 977</b>	842 168
Solde à la fin Activités Maison et Studios	<b>1 069 296</b>	1 108 279

### 13. DETTE À LONG TERME

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Activité Maison		
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 050 931 \$ (1 072 999 \$ au 31 mars 2021), 3,4 %, remboursable par versements mensuels de 535 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2022	<b>77 512</b>	80 834
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 050 931 \$ (1 072 999 \$ au 31 mars 2021), 3,4 %, remboursable par versements mensuels de 1 476 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2022	<b>214 044</b>	223 219
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 050 931 \$ (1 072 999 \$ au 31 mars 2021), 3,4 %, remboursable par versements mensuels de 1 086 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2022	<b>157 417</b>	164 164
Emprunt à terme, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 47 \$, échéant en avril 2024	<b>1 164</b>	-
Emprunt à terme, sans intérêt (CUEC)	-	35 432
Solde à reporter	<b>450 137</b>	<b>503 649</b>

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Solde reporté	450 137	503 649
Activité Studios		
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 251 240 \$ (1 288 517 \$ au 31 mars 2021) ainsi que par la Société d'habitation du Québec (SHQ), 3,72 %, remboursable par versements mensuels de 2 544 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023	444 176	458 025
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 251 240 \$ (1 288 517 \$ au 31 mars 2021), 3,72 %, remboursable par versements mensuels de 6 108 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023 (hypothèque (capital et intérêts) entièrement remboursée par la SHQ)	65 968	135 436
	510 144	593 461
	960 281	1 097 110
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	88 616	92 435
Dettes à long terme renouvelables au cours du prochain exercice	871 066	457 447
	599	547 228

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants:

	\$
2023	959 682
2024	599

### 14. FLUX DE TRÉSORERIE

Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie:

	2022	2021
	\$	\$
Encaisse	181 737	206 743

# MAISON D'HÉRELLE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2022

---

### 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

---

#### RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

#### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme ne croit pas encourir de risque de crédit en lien avec les comptes clients.

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et à sa dette à long terme.

#### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

### 16. ENGAGEMENTS

---

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéants à différentes dates jusqu'en avril 2025, à verser une somme de 30 072 \$ pour un bail et un photocopieur. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants:

	\$
2023	20 550
2024	6 948
2025	2 376
2026	198

### 17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

---

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

# MAISON D'HÉRELLE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2022

			2022	2021
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ANNEXE A - DÉTAILS DES RÉSULTATS</b>				
<b>Produits de subvention</b>				
Gouvernement fédéral				
Subvention salariale d'urgence du Canada	69 222	-	69 222	92 344
Subvention salariale temporaire	-	-	-	18 065
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	-	-	26 356
Gouvernement provincial				
CIUSSS				
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - PSOC				
Mission globale	750 112	-	750 112	738 299
Entente spécifique - Satellite	68 296	-	68 296	67 220
Soutien communautaire logement social - 3738 St-Hubert	6 056	-	6 056	5 960
Soutien communautaire logement social	-	38 558	38 558	37 951
Aide d'urgence dans le cadre de la pandémie de COVID-19	-	-	-	50 000
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - Plan d'action interministériel en itinérance				
mesure 5.3	63 125	10 300	73 425	-
mesure 6.1	27 720	-	27 720	-
mesure 12.1	4 439	-	4 439	-
Ministère de la Santé et Services Sociaux				
Programme Action Aînés du Québec	10 026	-	10 026	-
SHQ	-	3 834	3 834	6 349
Municipalité				
Office municipal d'habitation de Montréal	-	61 319	61 319	58 923
	<b>998 996</b>	<b>114 011</b>	<b>1 113 007</b>	<b>1 101 467</b>

**MAISON D'HÉRELLE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

---

**Produits de dons d'organismes**

**sans but lucratif**

Centraide	-	-	-	5 000
Fondation québécoise du sida	2 866	-	2 866	12 365
Fondation du Grand Montréal	-	-	-	7 000
Autres	20 202	-	20 202	304
	<b>23 068</b>	-	<b>23 068</b>	24 669

---

# MAISON D'HÉRELLE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2022

			2022	2021
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ANNEXE A - DÉTAILS DES RÉSULTATS (suite)</b>				
<b>Charges d'hébergement et de soutien</b>				
Salaires et avantages sociaux	621 780	51 558	673 338	669 831
Nourriture	62 817	-	62 817	55 528
Fournitures	28 569	3 659	32 228	29 812
Formation et perfectionnement	13 751	-	13 751	1 831
Transport des résidents	751	-	751	716
Frais liés aux activités	4 036	-	4 036	2 440
Entretien et réparations	806	6 141	6 947	6 282
	<b>732 510</b>	<b>61 358</b>	<b>793 868</b>	<b>766 440</b>
<b>Charges de locaux</b>				
Loyer Satellite	17 787	-	17 787	17 544
Énergie	21 081	7 881	28 962	25 509
Entretien et réparations	44 109	7 297	51 406	36 269
Assurances	32 519	9 977	42 496	34 051
Taxes et permis	19 986	13 862	33 848	32 597
	<b>135 482</b>	<b>39 017</b>	<b>174 499</b>	<b>145 970</b>
<b>Charges d'administration</b>				
Salaires et avantages sociaux	214 839	12 000	226 839	199 132
Honoraires professionnels	13 539	9 548	23 087	14 376
Télécommunications	6 793	-	6 793	7 057
Assurance responsabilité	1 308	-	1 308	1 100
Frais de bureau	12 278	-	12 278	9 677
Mauvaises créances	2 228	-	2 228	774
Créances radiées - Raison humanitaire	-	-	-	5 236
Frais bancaires	393	123	516	508
Location d'équipement	2 882	-	2 882	2 882
Autres charges	3 819	-	3 819	408
	<b>258 079</b>	<b>21 671</b>	<b>279 750</b>	<b>241 150</b>
<b>Étude de faisabilité d'un projet de construction</b>				
Salaires et avantages sociaux	3 050	-	3 050	-
Honoraires professionnels	17 039	-	17 039	-
	<b>20 089</b>	<b>-</b>	<b>20 089</b>	<b>-</b>

# MAISON D'HÉRELLE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2022  
(non audité)

			2022	2021
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS</b>				
<b>Produits</b>				
Loyers locataires	46 861	-	46 861	48 540
Supplément au loyer (PSL)	61 319	-	61 319	58 923
Services résidentiels - Buanderie	1 390	-	1 390	1 429
CIUSSS - PSOC - entente soutien communautaire logement social	-	38 558	38 558	37 951
Intérêts et ristournes	97	782	879	877
SHQ pour la construction (intérêts sur la dette à long terme)	3 834	-	3 834	6 349
Subvention CIUSSS - PAII	10 300	-	10 300	-
Amortissement des apports reportés	31 190	-	31 190	31 191
	<b>154 991</b>	<b>39 340</b>	<b>194 331</b>	<b>185 260</b>
<b>Charges d'administration</b>				
Salaires - administration	12 000	-	12 000	11 051
Télécommunications	2 527	-	2 527	2 523
Frais et fournitures de bureau	293	-	293	12
Frais d'audit	9 548	-	9 548	4 708
Frais bancaires	123	-	123	-
Autres frais d'administration	356	-	356	154
	<b>24 847</b>	<b>-</b>	<b>24 847</b>	<b>18 449</b>

# MAISON D'HÉRELLE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2022

(non audité)

			2022	2021
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS (suite)</b>				
<b>Charges des locaux</b>				
Salaires - Conciergerie	13 000	-	13 000	12 500
Fournitures et matériaux	1 622	-	1 622	1 062
Entretien et réparations à contrat	7 224	-	7 224	3 387
Sécurité et surveillance	376	-	376	376
Entretien ascenseur	3 564	-	3 564	3 391
Vérifications et inspections	1 490	-	1 490	788
Autres frais de locaux	-	-	-	-
Électricité	7 881	-	7 881	7 372
Impôts fonciers municipaux	12 019	-	12 019	12 160
Impôts fonciers scolaires	1 487	-	1 487	1 599
Assurances	9 977	-	9 977	9 014
	<b>58 640</b>	-	<b>58 640</b>	51 650
<b>Frais financiers</b>				
Intérêts sur hypothèque - Organisme	18 051	-	18 051	17 185
Intérêts sur hypothèque - SHQ	3 834	-	3 834	6 349
	<b>21 885</b>	-	<b>21 885</b>	23 535
<b>Amortissement</b>				
Amortissement - Bâtiment	47 886	-	47 886	47 444
Amortissement - Biens meubles	2 600	-	2 600	2 560
	<b>50 486</b>	-	<b>50 486</b>	50 004

# MAISON D'HÉRELLE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2022

(non audité)

			2022	2021
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS (suite)</b>				
<b>Services à la clientèle (non résidentiel)</b>				
Salaires - Coordonnateur	-	38 558	38 558	37 951
Soutien (Suivi communautaire, activités)	-	-	-	351
	-	38 558	38 558	38 302
	155 858	38 558	194 416	181 939
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges - NCOSBL	(867)	782	(85)	3 321
<b>Ajustements - SHQ</b>				
Amortissement des apports reportés	(31 190)	-	(31 190)	(31 191)
Amortissements des immobilisations corporelles	50 486	-	50 486	50 004
Acquisition d'immobilisations à même l'encaisse	(11 962)	-	(11 962)	-
Subvention SHQ - paiement du capital de la dette	69 468	-	69 468	66 953
Remboursement du capital de la dette à long terme - SHQ	(69 468)	-	(69 468)	(66 953)
Remboursement du capital de la dette à long terme - Organisme	(13 850)	-	(13 850)	(13 348)
Contributions aux réserves	(4 522)	-	(4 522)	(4 563)
<b>Excédent - SHQ</b>	<b>(11 905)</b>	<b>782</b>	<b>(11 123)</b>	<b>4 222</b>









# États financiers 2021-2022 MDH

Rapport d'audit final

2022-06-14

Créé le :	2022-06-14
De :	Myckaël Charbonneau (comptable@maisondherelle.org)
État :	Signés
ID de transaction :	CBJCHBCAABAA8O4GdjPbr--sVcpx7ruCX_WHoX4Pky6U

## Historique « États financiers 2021-2022 MDH »

-  Document créé par Myckaël Charbonneau (comptable@maisondherelle.org)  
2022-06-14 - 20:00:55 GMT
-  Document envoyé par courrier électronique à Yvan Girard (yvan-girard@videotron.ca) pour signature  
2022-06-14 - 20:03:34 GMT
-  Document envoyé par courrier électronique à Marie-Josée Brouillette (marie-josée.brouillette@mcgill.ca) pour signature  
2022-06-14 - 20:03:34 GMT
-  Courrier électronique consulté par Marie-Josée Brouillette (marie-josée.brouillette@mcgill.ca)  
2022-06-14 - 20:38:50 GMT
-  Document signé électroniquement par Marie-Josée Brouillette (marie-josée.brouillette@mcgill.ca)  
Date de signature : 2022-06-14 - 20:39:14 GMT - Source de l'heure : serveur
-  Courrier électronique consulté par Yvan Girard (yvan-girard@videotron.ca)  
2022-06-14 - 22:58:51 GMT - Adresse IP : 70.81.232.201
-  Document signé électroniquement par Yvan Girard (yvan-girard@videotron.ca)  
Date de signature : 2022-06-14 - 23:04:04 GMT - Source de l'heure : serveur - Adresse IP : 70.81.232.201
-  Accord terminé  
2022-06-14 - 23:04:04 GMT